marches-securises.fr PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Conseil Départemental de l'Ariège, Numéro national d'identification : 220090001300016, Contact : Service des machés, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tél. : +33 561020909. Courriel : smarches@ariege.fr. Code NUTS : FRJ21.

Adresse(s) internet :

Adresse principale :https://www.ariege.fr
Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : https://www.ariege.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : https://www.marches-securises.fr

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Prestation de remplacement d'agents techniques territoriaux des établissements d'enseignement et de la légumerie départementale

II.1.2) Code CPV principal

75231240

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

PRESTATION DE REMPLACEMENT D'AGENTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET DE LA LEGUMERIE

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 85000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour : tous les lots

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : SECTEUR COUSERANS

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

75231240

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ21
Lieu principal d'exécution : DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

II.2.4) Description des prestations

PRESTATION DE REMPLACEMENT D'AGENTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECTEUR COUSERANS

II.2.5) Critères d'attribution

Coût :
Prix des prestations : 40%

Qualité
Valeur technique des prestations : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 30000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 11

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires
Lot 01 - SECTEUR COUSERANS

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : SECTEUR PORTES D'ARIEGE ET PAYS D'OLMES

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
75231240

II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRJ21
Lieu principal d'exécution : DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

II.2.4) Description des prestations
PRESTATION DE REMPLACEMENT D'AGENTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECTEUR PORTES D'ARIEGE ET PAYS D'OLMES

II.2.5) Critères d'attribution
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 30000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 11

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Lot 02 - SECTEUR PORTES D'ARIEGE ET PAYS D'OLMES

LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : SECTEUR FOIX - HAUTE ARIEGE

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

75231240

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ21
Lieu principal d'exécution : DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

II.2.4) Description des prestations

PRESTATION DE REMPLACEMENT D'AGENTS TECHNIQUES TERRITORIAUX DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECTEUR FOIX - HAUTE ARIEGE

II.2.5) Critères d'attribution

Coût :

Prix des prestations : 40%

Qualité

Valeur technique des prestations : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 25000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 11

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Lot 03 - SECTEUR FOIX - HAUTE ARIEGE

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants
Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés

aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique
Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L.5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).
Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents
Attestations fiscales et sociales : Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
Justificatif structure : Les justificatifs permettant de vérifier la structure (structure de travail protégé et adapté, structure d'insertion par l'activité économique) (arrêté, agrément, statuts)

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Attestation d'assurance : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS ou carte d'identification justifiant de l'inscription au Répertoire des Métiers : Attestation de moins de 3 mois
Références de service ou fournitures similaires : -présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
Déclaration d'effectifs : -déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Oui

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 18 novembre 2022 - 17:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 21 novembre 2022 - 09:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La séance n'est pas publique

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum avec montant maximum.

Marché réservé, conformément à l'article 141 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification publique, dite » « Loi ASAP » qui modifie l'article L.2113-14 du Code de la Commande Publique. Ledit article dispose qu'un acheteur peut réserver un même marché ou un même lot d'un marché à la fois aux opérateurs économiques qui répondent aux conditions de l'article L.2113-12 (entreprises adaptées - établissements et services d'aide par le travail) et à ceux qui répondent aux conditions de l'article L.2113-13 (structures d'insertion par l'activité économique).

La description des prestations et leurs spécifications techniques sont définies dans le CCTP.

Lieu d'exécution des prestations : Département de l'Ariège

Le délai d'exécution des prestations sera fixé dans chaque bon de commande.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - BP 70007 , 31068 Toulouse Cedex 7 FRANCE. Tél. +33 562735757. E-mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr. Adresse internet : http://toulouse.tribunal-administratif.fr/.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de BORDEAUX DREETS pôle C 138 Cours Maréchal Juin , 33075 Bordeaux Cedex FRANCE. Tél. +33 556692708. E-mail : na.polec@dreets.gouv.fr. Adresse internet : https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/.

VI.4.3) Introduction des recours

Le médiateur des entreprises

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

04 novembre 2022